



Aérateurs trans tympanique

SOINS ET PRÉCAUTIONS POST-OPÉRATOIRES

Vous, ou votre enfant, venez de bénéficier de la pose d'aérateur trans tympanique. Afin de permettre une cicatrisation dans les meilleures conditions et d'éviter certaines complications post-opératoires, certaines précautions sont nécessaires.

DÉPART DE LA CLINIQUE – RETOUR AU DOMICILE

- Il n'est pas nécessaire de réaliser une protection des oreilles.
- Si l'intervention s'est déroulée sous anesthésie générale, le repos est préférable pour les 24 heures suivant l'intervention.

SUITES OPÉRATOIRES

- Il est possible que du liquide clair ou sanglant s'écoule par les oreilles, ceci doit s'arrêter en quelques jours.
- Il n'existe habituellement pas de douleurs dans les suites opératoires.
- Des gouttes auriculaires ont pu être prescrites pour quelques jours, elles sont à instiller dans les oreilles.
- Dans le cas où les aérateurs positionnés sont en titane, l'exposition des oreilles à l'eau peut se faire sans protection au bout de 5 jours en respectant quelques consignes :
 - ne pas aller en dessous d'un mètre de profondeur
 - éviter les plongeurs ou les entrées brutales de la tête dans l'eau
- Dans le cas où les aérateurs positionnés sont en silicone ou matériau plastique, il est nécessaire de porter une protection vis à vis de l'exposition des oreilles à l'eau :
 - soit par protection externes pour la douche (coques, gobelets,...)
 - soit par port de bouchons étanches pour la baignade
- Les voyages à la montagne, voyages en train, ou avion ne posent pas de problèmes particuliers.

- Une consultation de contrôle vous sera proposée pour vérifier la bonne position de l'aérateur et sa perméabilité.

EN CAS DE DOUTE OU D'ANOMALIE

- Contactez votre médecin traitant
- Contactez le secrétariat : 05.62.13.32.12 / 05.62.13.33.74